

Paris, le 20 janvier 2025

Cher adhérent,

Votre organisme est adhérent à la Mission Opérationnelle Transfrontalière et nous vous remercions pour votre confiance.

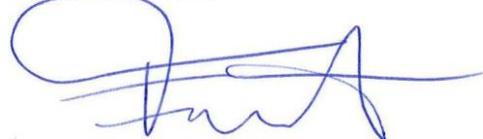
Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la facture de votre cotisation avec les coordonnées bancaires de notre association, ainsi que le nouveau barème des cotisations 2025 voté en septembre 2024 à la suite et en lien avec le nouveau projet associatif de la MOT. Nous vous remercions de nous contacter avant l'Assemblée générale, si vous avez des interrogations au sujet de ce nouveau barème ou d'éventuelles difficultés liées au calendrier de la mise en place du nouveau barème.

L'équipe de la Mission Opérationnelle Transfrontalière se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire concernant les services aux membres ([offre socle](#) et [offre modulable](#)) et plus généralement pour tout dossier sur lequel vous souhaiteriez la solliciter.

Par ailleurs, j'ai le plaisir de vous rappeler que la 31e Assemblée générale 2025 aura lieu le jeudi 30 janvier 2025 de 10h00 à 12h30 en visio-conférence, et que la 32e Assemblée générale 2025 aura lieu le mardi 1er et le mercredi 2 juillet 2025 en Savoie à l'invitation du Syndicat du Pays de Maurienne et du Département de la Savoie, membres de son réseau.

Dans l'attente d'avoir le plaisir de vous retrouver à cette occasion, je vous prie d'agréer, cher adhérent, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Trésorier,



Sébastien FITAMANT

Ci-joint:

Facture

[Barème des cotisations 2025](#)